
MARS, MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE : QUELQUES CONSEILS DE LA BANQUE LAURENTIENNE POUR MIEUX SE PROTÉGER

Montréal, le 26 mars 2013 – Dans le cadre des activités de sensibilisation du mois de la prévention de la fraude, la Banque Laurentienne tient à rappeler aux utilisateurs clients l'importance d'être vigilants en tout temps lorsqu'il s'agit de leurs informations bancaires.

De plus en plus, les transactions bancaires, comme la vérification de soldes, le paiement de factures, la gestion des comptes de carte de crédit, le contrôle des investissements et la mise en place des transferts, sont effectuées en ligne. Les cybercriminels cherchent constamment à obtenir par des moyens frauduleux le numéro de compte bancaire, le mot de passe, les informations de connexion ou de carte de crédit d'un utilisateur. Heureusement, avec les technologies et les systèmes de sécurité mis en place, les risques de fraude se font de plus en plus rares, mais les consommateurs doivent constamment s'armer de prudence.

Huit conseils pour contrer la fraude :

Pour contrer la fraude, il ne suffit parfois que d'appliquer quelques règles de base : la Banque Laurentienne présente ci-après huit conseils qui contribueront à renforcer la sécurité des utilisateurs et la confidentialité de leurs opérations.

1. **Ne laissez pas de traces** – Soyez très prudent lorsque vous vous débarrassez ou vous vendez du matériel électronique (ordinateurs, des assistants numériques, des téléphones cellulaires, des CD, des DVD et des clés USB) qui peut avoir été utilisé pour stocker des renseignements personnels. De plus, détruisez les demandes de carte de crédit préapprouvées, les reçus de cartes de crédit, les factures et tout document connexe dont vous n'avez plus besoin.
2. **De la circonspection** – Évitez de répondre aux offres postales ou téléphoniques déguisées sous forme de promotion ou de sondage promettant des prix instantanés. Souvent, ces offres visent à obtenir vos renseignements personnels comme vos numéros de cartes de crédit.
3. **Pas si sûr, le courriel** – N'envoyez pas de renseignements personnels ou financiers confidentiels par courriel. N'oubliez pas que, contrairement aux formulaires de commande protégés sur le Web, les courriels ne sont pas privés. Évitez l'utilisation de liens incorporés dans un courriel, même s'ils prétendent vous amener à un site sûr. Il est possible que certains sites frauduleux modifient le panneau d'adresse de votre fureteur pour masquer votre destination réelle et même y fassent figurer l'adresse légitime de l'institution, incluant le préfixe « *https://* ».
4. **La puce, à la fine pointe** – Les nouvelles cartes de crédit et de débit contiennent une puce intégrée et sont authentifiées à l'aide d'un NIP. Si vous possédez une carte à puce, il est toujours plus sûr de l'insérer dans le terminal que de la glisser ; si le terminal ne dispose pas d'un lecteur de puce, l'utilisation de la bande magnétique peut présenter plus de risques.
5. **Vigilance à la caisse** – Lorsque vous effectuez un achat, ne perdez pas de vue votre carte de débit ou votre carte de crédit et assurez-vous que la carte qu'on vous remet est bel et bien la vôtre. De plus, n'utilisez jamais un terminal de paiement qui montre des signes d'altération, tels que le fait d'avoir été assemblé à l'aide de vis plutôt que de rivets ou qui laissent voir des fils à travers les orifices de ventilation.

6. **Ne mordez pas** – L’hameçonnage est le terme qui désigne les méthodes auxquelles les criminels ont recours pour essayer de soutirer à leurs victimes potentielles, par un moyen de communication quelconque, des renseignements de nature délicate, tels que des noms d'utilisateur, des mots de passe et des informations de cartes de crédit, en se faisant passer pour une entité fiable. De nos jours, le courrier électronique est leur moyen privilégié.
7. **Ne pas répondre : la bonne réponse** – Si vous recevez des courriels d'une adresse ou d'une œuvre de bienfaisance inconnue, supprimez-les immédiatement. Ne les ouvrez pas! Ne téléchargez jamais de pièces jointes provenant d'inconnus et ne suivez jamais les liens vers les sites Web affichés dans ces courriels. Ils pourraient être frauduleux ou infecter votre ordinateur avec un virus ou un logiciel espion. Empêchez les virus et les logiciels espions de pénétrer dans votre ordinateur en utilisant la dernière version de votre navigateur Web.
8. **En toute confidentialité** – Ne donnez jamais de renseignements personnels, comme votre numéro d'assurance sociale, votre date de naissance, vos numéros de cartes de crédit ou votre NIP par téléphone, sauf si c'est vous qui avez établi la communication. Ne transportez pas votre carte d'assurance sociale, votre certificat de naissance ou votre passeport à moins d'en avoir besoin.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire pancanadienne. Elle gère un actif au bilan de plus de 34 milliards \$, de même que des actifs administrés de 36 milliards \$. Fondée en 1846, la Banque Laurentienne a figuré en 2012 parmi les lauréats du programme *Promoteurs de passion* du Canada en reconnaissance du succès continu que la Banque connaît grâce à la promotion de la passion de ses employés. La Banque emploie plus de 4 200 personnes.

Reconnue pour l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité, la Banque Laurentienne sert plus d'un million de clients dans des segments de marché où elle se positionne avantageusement. En plus d'occuper une place de choix auprès des consommateurs québécois avec le troisième plus important réseau de succursales, elle s'est bâti une solide réputation à l'échelle du Canada en matière de financement immobilier et commercial, grâce à ses équipes réparties dans plus de 35 bureaux en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits bancaires, ainsi que de services et de comptes d'investissement, aux conseillers financiers et aux courtiers, tandis que l'expertise et l'efficacité des services de courtage de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à travers le pays.

-30-

Renseignements :

Mary-Claude Tardif

Conseillère, Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca